

# CALLEBAUT

FINEST BELGIAN  
CHOCOLATE

Opter pour le  
commerce équitable.  
Rien de plus facile !

Les chocolats 811, 823, W2 et 70-30-38  
sont désormais disponibles en  
versions certifiées Fairtrade !





Opter pour le commerce équitable.  
Rien de plus facile !

## Les chocolats 811, 823, W2 et 70-30-38 sont désormais disponibles en versions certifiées Fairtrade !

De nos jours, de plus en plus de clients sont à la recherche de produits chocolatés fabriqués à partir d'un cacao cultivé et négocié en accord avec des principes éthiques responsables. Grâce aux variantes certifiées Fairtrade des célèbres chocolats de couverture Callebaut Finest Belgian Chocolate 811NV, 823NV, W2NV et 70-30-38NV, vos clients pourront contribuer à l'instauration de pratiques agricoles durables. En faisant ce choix, vous assurerez également de meilleurs revenus aux petits agriculteurs des pays en voie de développement. Et cerise sur le gâteau ? Vous ne devrez en aucun cas modifier vos processus de production.

Opter pour le commerce équitable n'aura aucune incidence sur votre production...

### Nos chocolats certifiés Fairtrade ont le même goût raffiné que leurs versions classiques

- Nos chocolats 811NV, 823NV, W2NV et 70-30-38NV certifiés Fairtrade sont réalisés avec **les mêmes recettes que leurs versions standards** mais à partir de cacao, de sucre et de vanille Bourbon naturelle **certifiés Fairtrade**.
- Ces chocolats vous offriront le même goût et la même saveur irrésistible auxquels les produits Callebaut vous ont habitués.

### La même facilité d'utilisation garantie : pas besoin de changer vos recettes

- **La même fluidité** : des chocolats qui se plieront à vos moindres désirs.
- Disponibles en **Callets™** qui sont très faciles à peser, à fondre et à transformer.
- **Les mêmes courbes de cristallisation** que pour nos chocolats classiques.

... mais fera la différence pour les agriculteurs et vos clients !



## Comment communiquer autour du chocolat Callebaut certifié Fairtrade ?

Dites à vos clients que votre chocolat a du cœur. Callebaut a mis au point quelques outils de promotion sur le lieu de vente, prêts à télécharger sur le site Web de Callebaut. Pour pouvoir utiliser ces outils et signaler en magasin que vos produits « contiennent du chocolat Callebaut certifié Fairtrade », il vous suffit :

- de vous enregistrer dans la section du site Web de Callebaut consacrée à ces outils avant de les télécharger
- d'utiliser à bon escient le chocolat Callebaut certifié Fairtrade dans vos créations

### Outils de promotion en ligne, prêts à imprimer

Après votre inscription, vous retrouverez gratuitement sur le site Web de Callebaut les outils Fairtrade suivants. Imprimez-les chez vous ou dans votre imprimerie ou transférez les fichiers vers la plateforme d'impression en ligne de votre choix.



Affiches 60 x 80 cm

Vitrophane 12,5 x 20 cm

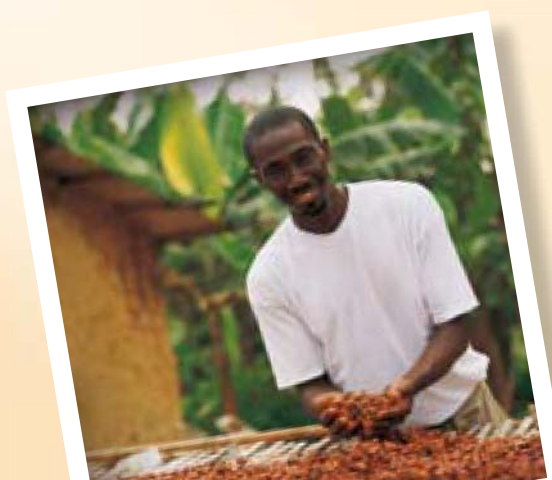
Présentoirs 14,5 x 21 cm

Chevalet 5 x 8 cm

Carte d'information 7,5 x 10 cm

### Envie de créer vos propres emballages Fairtrade ?

Pour développer vos propres emballages avec le label de certification Fairtrade, vous devez demander un contrat de licence à votre organisme Fairtrade local. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site [www.info.fairtrade.net](http://www.info.fairtrade.net)





# Que signifie Fairtrade ?

Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) est un organisme indépendant sans but lucratif qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs et ouvriers des pays en voie de développement. Ces personnes font souvent partie des plus désavantagées par le système commercial mondial.



## Faire la différence par le commerce et non par une aide

FLO s'inscrit dans une démarche de durabilité et s'est engagé à améliorer, sur le long terme, les conditions économiques, sociales et environnementales des producteurs des pays en voie de développement. Cet organisme certifie de petites organisations agricoles pour certains produits dont le cacao, le sucre et la vanille naturelle. L'accès au marché offert par ce système à ces familles qui vivent de l'agriculture leur permet de sortir de la pauvreté – par le commerce et non par une aide – en leur permettant de manger à leur faim, de continuer à scolariser leurs enfants et de conserver leurs terres.

## Assurer de meilleurs revenus aux agriculteurs

Grâce au système Fairtrade, les agriculteurs peuvent vendre leurs produits à un prix supérieur ou égal au prix du marché. La plupart des produits Fairtrade sont vendus à un prix minimum Fairtrade – un prix plancher visant à couvrir les coûts que représente une production durable pour les producteurs et qui représente, pour les agriculteurs, un filet de sécurité lorsque les prix du marché chutent en dessous d'un niveau acceptable. Les producteurs peuvent également négocier un meilleur prix basé sur la qualité et/ou la demande.

## Un système avantageux pour l'ensemble de la communauté

En plus de profiter de ces prix stables, les coopératives reçoivent une prime Fairtrade – des fonds supplémentaires à investir dans des projets sociaux et commerciaux à long terme ayant notamment trait à l'éducation, aux soins de santé, à l'amélioration des exploitations agricoles ou des installations de traitement. L'utilisation de ces fonds supplémentaires est déterminée démocratiquement par les agriculteurs. Les producteurs qui demandent ces fonds peuvent également bénéficier d'un préfinancement.



## Fairtrade est synonyme de clients fidèles

Fairtrade est le label éthique le plus reconnu au monde. Selon une étude menée par le cabinet GlobeScan en 2008 auprès de 14 500 consommateurs répartis dans 15 pays :

- 50% des consommateurs connaissent le label de certification Fairtrade
- 91% de ces consommateurs font confiance à ce label

Et ce n'est pas tout. **Les ventes de produits certifiés ont augmenté en moyenne de 40% par an au cours des cinq dernières années !**



## Envie d'opter pour les chocolats 811, 823, W2 et 70-30-38 certifiés Fairtrade ? Rien de plus facile !

- Même goût et même facilité d'utilisation que les chocolats standards 811, 823, W2 et 70-30-38
- Seul le chocolat utilisé pour vos créations doit être certifié Fairtrade pour pouvoir revendiquer l'allégation suivante : « contient du chocolat Callebaut certifié Fairtrade »
- Divers outils de promotion sur le lieu de vente sont disponibles sur le site Web de Callebaut
- Opter pour les produits Fairtrade n'engendre aucun frais ni aucune procédure administrative supplémentaires

## Chocolats Callebaut certifiés Fairtrade :

Un goût, une facilité d'utilisation, une fluidité et une régularité dans la qualité des produits identiques à leurs variantes classiques !

### Chocolat noir certifié Fairtrade



Nom	Description	% min. de cacao	% min. de lait	Fluidité	Référence	Conditionnement
<b>Strong 70-30-38NV certifié Fairtrade</b>	Noir, extra amer Haute teneur en cacao	70,4%	-	◆◆◆	70-30-38NVFAIR-554	Callets™ 10 kg
<b>Select 811NV certifié Fairtrade</b>	Goût de cacao amer bien équilibré	53,8%	-	◆◆◆	811NVFAIR-554	Callets™ 10 kg

### Chocolat au lait certifié Fairtrade



Nom	Description	% min. de cacao	% min. de lait	Fluidité	Référence	Conditionnement
<b>Select 823NV certifié Fairtrade</b>	Goût équilibré de lait, de cacao et de caramel	33,6%	21,8%	◆◆◆	823NVFAIR-554	Callets™ 10 kg

### Chocolat blanc certifié Fairtrade



Nom	Description	% min. de beurre de cacao	% min. de lait	Fluidité	Référence	Conditionnement
<b>Select W2NV certifié Fairtrade</b>	Goût de lait équilibré et crémeux	28%	23%	◆◆◆	W2NVFAIR-554	Callets™ 10 kg

**CALLEBAUT**

FINEST BELGIAN  
CHOCOLATE

Pour de plus amples informations sur notre chocolat certifié Fairtrade et notre matériel de promotion sur le lieu de vente, rendez-vous sur le site [www.callebaut.com](http://www.callebaut.com)